

"Renforcer l'accès territorial aux soins", plan d'action du ministère des solidarités et de la santé

13/10/2017

Ce document rédigé par le ministère des solidarités et de la santé présente un plan d'action pour le renforcement de l'accès aux soins sur le territoire français. La ministre de la santé, Agnès Buzyn, annonce quatre priorités pour garantir des soins de qualité sur tout le territoire :

- Le renforcement d'une offre de soins dans les territoires au service des patients : présence médicale et soignante accrue.
- La mise en œuvre d'une révolution numérique en santé pour abolir les distances.
- La mise en place d'une meilleure organisation des professions de santé pour assurer une présence soignante pérenne et continue.
- Le choix d'une nouvelle méthode axée sur la confiance faite aux acteurs des territoires pour construire des projets et innover.